

Solon

Action C-Acc-EUR (ISIN FR0011227966)

Cet OPCVM est géré par Tikehau Investment Management

Objectifs et politique d'investissement

La SICAV Solon (le "Fonds") est un fonds qui a pour objectif de réaliser, sur la durée minimum de placement recommandée de 5 ans, une performance nette supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : 25% Eurostoxx 50 NR calculé dividendes réinvestis (code Bloomberg : SX5T INDEX) + 25% Euro short-term rate (€STR) + 8,5 points de base, capitalisé + 25% indice BofA Merrill Lynch Euro High Yield Constrained (code Bloomberg HEC0 Index) calculé coupons réinvestis + 25% indice BofA Merrill Lynch Euro Corporate (code Bloomberg ER00 Index) calculé coupons réinvestis. En outre, le Fonds promeut une approche non financière qui vise principalement à ce que l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille soit inférieure d'au moins 20 % à celle de l'indice 25% STOXX 50 NR + 50% HEC0 + 25% ER00 (l'« **Intensité Carbone** »).

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Fonds est géré de manière dynamique et, à ce titre, utilise exclusivement son indicateur de référence comme indicateur de performance ex post et, le cas échéant, pour calculer la commission de performance.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille diversifié d'actions (entre -50 et 110% de l'actif net), de titres monétaires et obligataires (entre 0 et 100% de l'actif net) de tous secteurs économiques et géographiques (y compris pays émergents). Les stratégies de gestion utilisées sont : une gestion spécialisée de la partie actions et de la partie obligataire (long-short, global macro) et une diversification du portefeuille (classe d'actifs, capitalisations, émetteurs) pour optimiser le profil rendement/risque.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 110% de son actif en actions de toutes capitalisations, et de toutes zones géographiques, y compris les pays émergents. Le Fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif en titres de créance émis par des émetteurs privés ou publics, principalement situés dans la zone Euro. Aucune contrainte n'est imposée quant à la notation et la durée des titres sélectionnés. Le Fonds pourra donc investir en titres « High Yield » (notation inférieure à BBB- selon

Standard and Poor's/Fitch ou Baa3 chez Moody's). Ces obligations appartiennent à la catégorie haut rendement, laquelle présente un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important, en contrepartie d'un rendement plus élevé. Le Fonds pourra utiliser des contrats financiers, notamment des futures, options, contrats à terme, swaps et dérivés de crédit à des fins de couverture et d'exposition, notamment d'exposition à la baisse sur les marchés actions. Le Fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM de toute classification (y compris gérés par Tikehau Investment Management) ou jusqu'à 30% de son actif net en Fonds d'investissement respectant les quatre critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier. L'exposition au risque de change et aux pays émergents pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif du Fonds.

L'Intensité Carbone correspond à la moyenne arithmétique des intensités carbone des émetteurs du portefeuille (total des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les scopes 1-2, divisé par le chiffre d'affaires total), pondérée par leur poids dans le portefeuille. Ce calcul présente certaines limitations méthodologiques identifiées dans le prospectus (telle que l'utilisation de sources externes et l'absence de prise en compte des GES de scope 3 couvrant les émissions de GES liées à la chaîne de valeur). Les critères ESG contribuent également aux décisions d'investissement mais ne sont pas le facteur décisif de ces décisions.

La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum. Les ordres de souscription/rachat sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative établie hebdomadairement le lundi et calculée en J+1. Ils doivent être reçus par le dépositaire avant 16 heures, le jour précédant la détermination de la valeur liquidative (J-1) et réglés en J+2 ouvrés.

L'action C-Acc-EUR est une action de capitalisation. La part C-Acc-EUR est adaptée à tous souscripteurs dont la souscription initiale minimale est de 1 000 euros.

Profil de risque et de rendement



Cette catégorie de part du Fonds appartient à la catégorie de risque 4 du fait de la volatilité de sa valeur liquidative. La volatilité de la valeur liquidative est le résultat de la volatilité des prix des actifs en position dans le portefeuille, qui influe sur la valorisation de la part qui tient en plus compte des différents frais lui étant appliqués.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. **AVERTISSEMENT: CE FONDS PEUT INVESTIR 100% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT ET PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.**

Le risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Le risque de contrepartie : il représente le risque de dégradation de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance, notamment dans le cadre de l'utilisation de dérivés ou de prêts-emprunts de titres.

Risque lié à l'investissement en actions : la baisse du cours des actions, en particulier pour le marché petites et moyennes capitalisations, peut avoir pour conséquence une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs à ceux affichés. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	1,00 %	

Frais prélevés par le Fonds sur une année

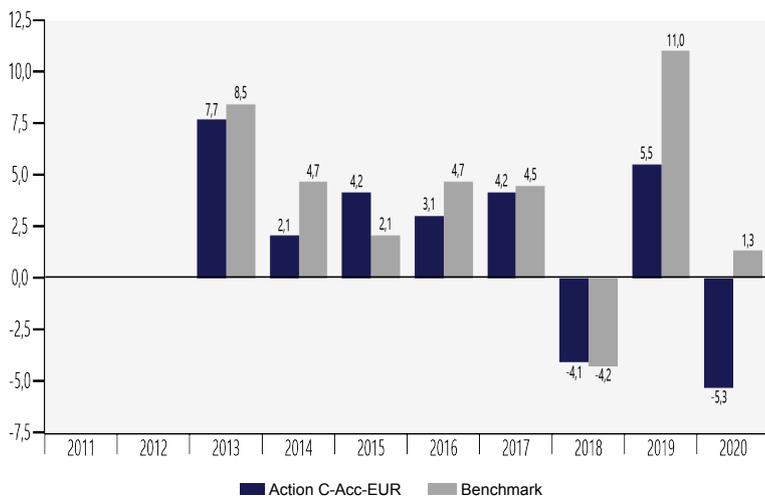
Frais courants	1,45 %	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commissions de mouvement), clos le 31 décembre 2020. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre véhicule de gestion collective.
-----------------------	--------	---

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	10% TTC de la performance de la SICAV au-delà de 25% Eurostoxx 50 NR calculé dividendes réinvestis (code Bloomberg : SX5T INDEX) + 25% Euro short-term rate (€STR) + 8,5 points de base, capitalisé + 25% indice BofA Merrill Lynch Euro High Yield Constrained (code Bloomberg HEC0 Index) calculé coupons réinvestis + 25% indice BofA Merrill Lynch Euro Corporate (code Bloomberg ER00 Index) calculé coupons réinvestis. Montant de la commission de performance facturée au titre du dernier exercice : 0,00 %
----------------------------------	--

La stratégie mise en œuvre pourra entraîner la rotation du portefeuille du Fonds de manière régulière et entraîner à ce titre des frais supplémentaires de transaction en plus de ceux visés ci-après. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la section "Frais et Commissions" du prospectus du Fonds disponible sur le site internet <http://www.tikehaucapital.com>, ainsi qu'auprès de Tikehau Investment Management, 32 rue de Monceau, 75008 Paris.

Performances passées



Le Fonds a été créé le 07/05/2012.

L'action C-Acc-EUR a été créée le 07/05/2012.

Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances du Fonds sont présentées après déduction de tous les frais prélevés.

La performance du Fonds est calculée chaque année avec les dividendes réinvestis.

Les performances ci-contre sont exprimées en pourcentage.

La devise de référence est EUR.

Modification de la stratégie de gestion depuis le 15 juillet 2014. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion du portefeuille ne consistera jamais à reproduire la composition d'un indicateur de référence. Cet indicateur de référence pourra être retenu à titre d'indicateur de performance à posteriori.

Indicateur de référence : 25% Eurostoxx 50 NR + 25% Euro short-term rate (€STR) + 8,5 points de base + 25% indice BofA Merrill Lynch Euro High Yield Constrained + 25% indice BofA Merrill Lynch Euro Corporate (chacun calculé coupons réinvestis).

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller fiscal. L'action de ce Fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « US Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Le prospectus du Fonds, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération sont adressés sur simple demande du porteur auprès de : Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau 75008 Paris / Tel : 01 53 59 05 00 / E-mail : client-service@tikehaucapital.com.

La valeur liquidative est calculée chaque lundi et est disponible sur le site internet de Tikehau Investment Management : <http://www.tikehaucapital.com>.

La responsabilité de Tikehau Investment Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds peut être constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans le prospectus du Fonds ou sur le site internet de la société.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Tikehau Investment Management est une société de gestion de portefeuille agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/03/2021.